

Les étapes de votre projet

- ▶ Contact avec Soliha, en permanence ou par téléphone
- ▶ Visite du logement
- ▶ Estimation des aides et conseils pour votre projet
- ▶ Accompagnement gratuit pour la constitution des dossiers
- ▶ Dépôt de vos dossiers auprès des partenaires financiers

Les partenaires financiers mobilisables

- ▶ Agglomération de Chaumont
- ▶ Ville de Chaumont
- ▶ Anah (Agence nationale de l'habitat)
- ▶ Conseil Départemental de la Haute-Marne
- ▶ Région Grand Est
- ▶ Action logement
- ▶ Fondation du patrimoine



ville de **Chaumont**



L'Agglomération de Chaumont et la Ville de Chaumont

vous accompagnent
par l'intermédiaire du bureau d'étude
Soliha Haute-Marne.

- • **Un accompagnement et des conseils gratuits pour votre projet, estimation des aides, suivi et aide au montage des dossiers auprès des financeurs.**

CONTACT

03 25 03 17 22

contact52@solihha.fr

35, rue du Val Barizien - 52000 Chaumont

PERMANENCES

LA MAISON DES PROJETS : 4, rue Pasteur

Au centre de ville de Chaumont

Mercredi de 15h à 19h - Vendredi de 9h à 13h



OPAH-RU de Chaumont



Credit photo Soliha province - Claude Almodovar (34)

Ensemble améliorons votre qualité de vie !

Des aides financières pour
améliorer votre logement



ville de **Chaumont**



ville de **Chaumont**

Des aides sous quelles conditions ?

- ▶ Être **propriétaire**, occuper son logement à titre de **résidence principale** (sans conditions de ressources dans certains cas)
- ▶ ou être propriétaire et mettre en location un **logement qui nécessite des travaux** (sans condition de conventionnement dans certains cas)
- ▶ ou être propriétaire dans un immeuble dont **les parties communes doivent être rénovées**
- ▶ Début des travaux : après le dépôt du dossier
- ▶ Réalisation des travaux : exclusivement par une ou des entreprises qualifiées



Des aides pour quels projets ?

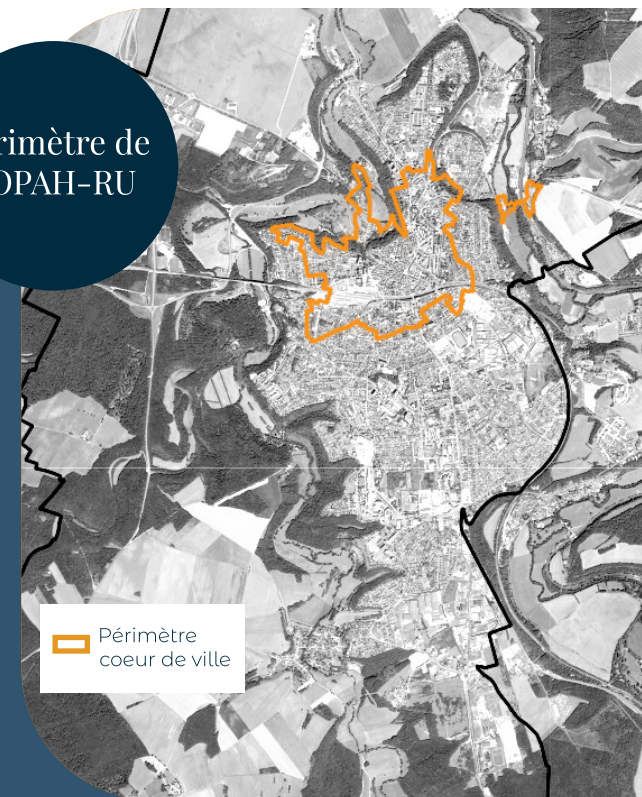
- ▶ Pour réaliser des travaux d'**économie d'énergie** ou d'**adaptation du logement**
- ▶ Pour remettre en location des logements ou commerces vacants
- ▶ Pour effectuer un **ravalement de façade**
- ▶ Pour réaliser des travaux de **rénovation** de logement de qualité
- ▶ Pour effectuer des **travaux en copropriété**

Des aides dans quel périmètre ?

- ▶ Le périmètre du programme de l'OPAH RU couvre **toute la ville de Chaumont et de Brottes.**
- ▶ Des aides spécifiques **supplémentaires pour le cœur de ville**

« **Pour étudier votre projet et être accompagné, n'hésitez pas à nous contacter.** »

Périmètre de
l'OPAH-RU



■ Périmètre
cœur de ville

